

## Bilan de soins infirmiers -BSI

### **Objectifs :**

- Comprendre BSI et son inscription dans une coordination globale.
- Évaluer la situation clinique et environnementale du patient.
- Préparer un plan de soins pertinent à la situation.
- Assurer la traçabilité et participer à la coordination du parcours de soins.
- Appréhender l'avenant 6 dans la pratique de l'infirmière.
- Connaitre les procédures liées à l'utilisation du BSI et ses différents points.
- Etablir un bilan de ses acquis et un plan d'actions d'amélioration de ses pratiques.

### **Public concerné :**

**Prérequis :** Infirmière Diplômé d'Etat (IDE)

### **Intervenant(s) :**

2 à 3 ans d'expérience mini dans le domaine. Et professionnels en poste dans le domaine enseigné

### **Moyens pédagogiques et techniques :**

Formation action, Heuristique, étude de cas, participative.

**Durée de la formation :** 14 heures.

**Nombre de participants maximum :** 20 stagiaires.

### **Programme :**

- Maîtriser le concept du BSI et appréhender le BSI comme outil d'évaluation et de coordination des soins .
- \*Reconnaitre les dispositifs d'appui de la prise en charge d'un patient à domicile
- Rappeler les grandes théories de soins et connaître et utiliser les échelles d'évaluation prévues dans le BSI .
- Repérer les risques et éléments susceptibles de majorer l'intensité d'une prise en charge à domicile
- Formuler un diagnostic infirmier selon la classification de la NANDA .
- \*Définir un objectif de prise en soin .
- \*Élaborer une planification des soins .
- \*Évaluer les actions effectuées
- Accompagner le patient dans une démarche « parcours »
- Développer la coordination à l'ère du numérique
- Découvrir l'avenant 6 à la convention infirmière et appréhender les modalités de mise en oeuvre du BSI .
- Maîtriser le cumul des forfaits BSI avec les actes médico-infirmiers
- Maîtriser les étapes de la réalisation du BSI
- Identifier les différentes rubriques du BSI
- Etablir un bilan de ses acquis et un plan d'actions d'amélioration de ses pratiques

Effectif : de 6 à 20 Personnes

**Modalités d'évaluation des acquis :**

- Questionnaires pré- formation
- QCM

**Sanction visée :** Attestation de fin de formation

**Matériel nécessaire pour suivre la formation :**

Bloc note - Stylo (Mise à disposition en salle)

**Modalités et délai d'accès**

Inscription possible 48h avant le début de la formation

**Accessibilité aux personnes à mobilité réduite et/ou en situation de handicap :**

Etablissements conformes à la réglementation accessibilité de 5ème catégorie type W + L (Article R.111-19-33 du code de la construction et de l'habitation).

Site MARSEILLE : 4ème étage avec ascenseur / Site SIX-FOURS : rez-de-chaussée

Entretien individuel et confidentiel avec le Référent Handicap ARAPL Provence et Var

Adaptations organisationnelles, matérielles et pédagogiques possibles

**Taux de satisfaction de la formation :** Nouveauté 2026

**Conditions tarifaires :** nous consulter